

ment saisie aurait dû être présentée naguère. Il s'agit à l'heure actuelle de discuter du fond de ce rapport.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, le rapport dont la Chambre est saisie et les recommandations qu'il renferme sont, comme je l'ai signalé, le résultat d'une étude longue et exhaustive et d'audiences publiques. Je suis content de voir le député de Manicouagan (M. Blouin) car il est l'un des membres du comité qui ont travaillé ferme à la préparation du rapport et il s'y intéresse de façon spéciale du fait qu'une grande partie de sa circonscription électorale est touchée. J'espère qu'avant la fin du temps consacré à ce débat, il se lèvera pour commenter les recommandations que renferme le rapport. Celles-ci revêtent beaucoup d'importance pour la Côte Nord du Québec et la circonscription de Manicouagan, qui souffrent des conséquences d'un mauvais réseau de transport.

Ces recommandations sont aussi d'une importance vitale pour la province de Terre-Neuve et le Labrador. En conséquence, j'espère que le ministre des Transports (M. Jamieson) n'invoquera pas de piètres excuses, comme la question de juridiction. Par exemple il a laissé entendre que les routes relèvent de la juridiction provinciale. Tous les députés à la Chambre le savent. Le comité le savait lorsqu'il a formulé ses recommandations, il le savait aussi...

Une voix: Vous ne semblez pas le savoir...

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, j'accepte les interruptions de Votre Honneur, mais j'estime que les députés d'en face devraient me permettre de terminer mes observations.

Des voix: Oh, oh.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Saint-Jean-Est a la parole et des questions ne peuvent lui être posées que s'il le veut bien.

Une voix: Le député me permet-il une question?

M. McGrath: Oui. Je serais heureux de répondre à une question du député quand j'aurai fini mes remarques.

Nous savons tous que la construction des routes relève des provinces. Le comité le savait quand il a fait ses recommandations. Nous avons eu également l'expérience de la route transcanadienne et celle du programme des routes d'accès aux ressources. Ces deux

programmes découlaient d'une initiative fédérale et tous deux ont été exécutés à l'aide d'une participation financière fédérale substantielle. Rien ne laisse donc supposer que nous intervenions en quoi que ce soit dans le domaine provincial.

Ce que nous proposons, c'est que le gouvernement assume ses responsabilités et amène la province de Québec et la province de Terre-Neuve à conclure une entente, et qu'il participe lui-même à cette entente en vue de la construction d'une route qui traverserait le Labrador, en passant par la circonscription de Manicouagan, vers la Côte Nord du Québec. C'est tout ce que nous proposons, mais le ministre des Transports connaît l'intransigeance du premier ministre de Terre-Neuve à ce sujet. Il connaît quelques-unes des implications politiques qui sont en jeu. C'est peut-être pourquoi il a indiqué ou essayé d'indiquer qu'il n'avait aucun pouvoir d'action parce qu'il s'agit là d'une responsabilité provinciale.

Nous sommes heureux de voir que le gouvernement a enfin l'intention d'agir ou tout au moins d'accepter les recommandations du comité. La seule chose qui nous semble difficile à comprendre, c'est pourquoi le ministre des Transports—le représentant de LaSalle pourra peut-être nous l'expliquer—nous a permis de prendre l'initiative quant à l'adoption de ce rapport et pourquoi le représentant de LaSalle en tant que président du comité n'a pas lui-même proposé l'adoption du rapport quelques jours après sa présentation.

[Français]

M. Gustave Blouin (Manicouagan): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de participer à ce débat. Je n'ai nullement l'intention de retarder les travaux de la Chambre, mais je veux dire quelques mots au sujet de la motion de mon ami, le député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Peddle). Nos circonscriptions ont une frontière commune. Dans l'immense territoire que nous habitons, il va sans dire que de sérieux problèmes se posent non seulement dans le domaine des transports et des communications, mais dans bien d'autres encore.

Quant à moi, j'étais membre du comité des transports et des communications et il m'a été très agréable de faire un voyage dans cette région, en compagnie de 20 autres parlementaires de diverses allégeances politiques, qui ont pu se rendre compte sur les lieux des problèmes auxquels je viens de faire allusion.

Je discuterai surtout du contenu du rapport du comité. J'étais heureux d'entendre le